



Bertil Fort
Conseiller du 10^{ème} arrondissement

Paris, le 31 mars 2021

Monsieur Umit Metin
Président de l'ACORT
2 bis rue Bouchardon
75 010 Paris

Objet : explication de vote concernant la subvention de la Ville de Paris de 4.700 € à l'ACORT

Monsieur le Président,

Tout d'abord, je souhaitais vous exprimer ma solidarité suite au tag choquant que vous avez découvert sur le mur de vos locaux cette semaine. Je condamne fermement cet acte, tout comme le précédent qui avait eu lieu il y a quelques mois.

Par ailleurs, je tenais à vous informer que, lors du Conseil du 10^{ème} arrondissement de Paris qui s'est tenu le mardi 30 mars 2021, je me suis opposé à l'attribution d'une subvention de 4.700 € à votre association. Par la présente, je souhaitais vous en indiquer les raisons afin qu'il n'y ait pas de malentendu.

Comme vous le savez, j'ai déjà condamné à plusieurs reprises **certaines de vos prises de positions politiques qui nuisent, selon moi, à l'action sociale que vous menez à Paris et dont le caractère essentiel n'est ici pas remis en question.**

Lors de notre entretien en novembre dernier, je vous avais expliqué ma position de principe : **je refuse de voter des subventions à des associations qui portent atteintes, par leurs actions ou leurs discours, aux valeurs et principes fondamentaux de la République Française.**

Vous aviez alors reconnu avoir commis une erreur en signant un texte avec d'autres collectifs et associations intitulé « Contre le racisme d'Etat et les violences policières » et où il était question de « familles des victimes tuées, violées, mutilées, blessées par la police ; (...) migrant.e-s chassé.e-s, torturé.e-s, traumatisé.e-s, persécuté.e-s par l'Etat et le système des frontières ; (...) habitant.e-s des quartiers populaires harcelé.e-s et humilié.e-s au quotidien par les forces de police et ciblé.e-s par le racisme d'Etat ».

Nous avons donc convenu qu'au moment de demander une nouvelle subvention, vous pourriez communiquer publiquement sur cette erreur en renouvelant votre attachement aux valeurs de la

République dans un esprit d'apaisement. **Depuis, et malgré cette nouvelle demande de subvention, je n'ai vu aucune intervention à ce sujet.**

Par ailleurs, j'en profite pour vous faire part de mon étonnement quant à votre absence de condamnation ferme de la subvention de 2,563 millions d'euros accordée par la Maire EELV de Strasbourg à la Confédération islamique Millî Görüs et destinée à financer une partie de la construction de la Mosquée Eyyub Sultan. Cette subvention a été voté le lundi 22 mars 2021 par le Conseil Municipal de Strasbourg.

En effet, je connais votre engagement ainsi que celui de votre association contre « toutes les formes de nationalisme » comme il est écrit sur votre site web, à commencer par le développement du nationalisme turc en France ces dernières années. Vous le savez et vous le dénoncez régulièrement, celui-ci se développe en Europe et notamment dans les pays où la diaspora y est importante. Cette stratégie nationaliste, qui séduit beaucoup de jeunes Français d'origine turque, est orchestrée par l'AKP et passe par des ONG, des écoles privées confessionnelles, des organismes nationalistes comme Millî Görüs ou des partis politiques comme le Parti égalité justice créé en 2015. Suite à notre dernier entretien, vous m'aviez d'ailleurs transmis un texte intitulé « Le loup et le croissant : l'avant-garde d'Erdogan en Europe » par Fehim Tastekin que j'avais lu avec intérêt et où il était question de ce noyautage organisé par l'AKP. Comme vous le savez, Millî Görüs a également refusé de signer la Charte des principes de l'Islam en France et défend un islam politique auquel vous vous opposez à juste titre.

Par conséquent : pourquoi n'avez-vous pas condamné cette subvention avec force ? Dois-je comprendre que vous ne souhaitez pas intervenir pour des raisons de proximité idéologique avec la Maire EELV de Strasbourg ?

L'engagement majeur de votre association sur ce sujet doit vous inciter à condamner fermement l'action de la Maire de Strasbourg qui contribue à financer avec des fonds publics, plus ou moins naïvement, le développement d'une antenne nationaliste turque proche de l'AKP en France.

N'ayant entendu aucune intervention de votre part sur ces deux sujets, je me suis donc à nouveau opposé au vote d'une subvention à votre association. À nouveau, sur le principe, les contribuables parisiens n'ont pas à financer des associations qui, en parallèle d'une action sociale utile aux Parisiens, serviraient les intérêts de partis politiques et seraient prêts à abandonner leur principal combat quand il s'agit de ne pas heurter leurs sensibilités.

J'espère que vous pourrez me rassurer sur ces deux sujets en m'apportant des clarifications utiles,

Bien cordialement,



Bertil FORT

Conseiller du 10^{ème} arr. de Paris
Groupe Changer Paris